Image not found or type unknown

Radar automatique et PV

Par **ppraud**, le **08/08/2014** à **14:43**

Faits:
Ma mere n'a pas le permis.
Elle a immatriculé en son nom la voiture utilisée par mon frère et ma sœur(qui eux ont le permis)
Mon frère a réalisé un petit excès de vitesse (amande normale 90€ + 1 pt sur le permis)

Question:
que doit-elle faire?
payer les 90€ sans rien réclamer en sachant que le point ne sera pas perdu ou contester l'amande(le cas numéro 3 sans dénoncer en consignant les 135€) et en parallèle demander la photo du radar pour prouver que ce n'est pas elle qui est dessusou faire autre chose.

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés